

Conditions Générales de Vente et de Services SOLUTIONDATA Version 1.0 de novembre 2023

L'ACCEPTATION D'UNE PROPOSITION POUR DES MATÉRIELS, LOGICIELS, SUPPORT OU SERVICES FOURNIS PAR SOLUTIONDATA EMPORTE ACCEPTATION SANS RESERVE DES PRESENTES Conditions Générales.

1. Introduction

Les présentes conditions générales de vente et de services (« CG ») s'appliquent à l'ensemble des Matériels, Logiciels et/ou Services achetés et/ou souscrits par le Client auprès de SOLUTIONDATA France, S.A. enregistrée auprès du greffe du Tribunal de commerce de Toulouse sous le numéro B 501 458 723, ayant son siège social au 52, Rue Jacques Babinet 31100 Toulouse (« SOLUTIONDATA »). La Proposition, les Conditions Spécifiques éventuelles et les CG, dans cet ordre de priorité, constituent le seul accord contraignant entre le Client et SOLUTIONDATA pour l'achat et/ou la souscription des Matériels, Logiciels et/ou Services par le Client (le « Contrat »), à l'exclusion de toutes autres échanges, documents et conditions dont les conditions générales d'achat du Client même dans l'hypothèse où les processus internes du Client imposeraient la signature de ses propres documents pour passer une Commande. Le fait pour SOLUTIONDATA de ne pas contester les dispositions éventuelles des documents du Client ou de ne pas se prévaloir des dispositions des présentes à un moment donné, ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir des CG ultérieurement. La présente introduction fait partie intégrante du Contrat.

2. Définitions

Les termes comportant une majuscule dans les présentes CG ont la définition suivante dans les CG :

« **Affilié** » désigne toute société contrôlée, contrôlant ou sous contrôle conjoint d'une Partie au présent Contrat, au sens de l'article L233-3 du Code de commerce

« **Anomalie** » désigne (i) un dysfonctionnement directement imputable aux Logiciels, aux Matériels et ou Services empêchant son utilisation normale en tout ou partie et reproductible par SOLUTIONDATA, ou (ii) une non-conformité soit à la documentation de l'éditeur du Logiciel, soit à la documentation du fabricant du Matériel, soit à la Proposition de SOLUTIONDATA ou aux Conditions Spécifiques éventuellement applicables pour les Services.

« **Client** » désigne la personne morale identifiée dans la Proposition.

« **Commande** » désigne l'accord ferme et définitif du Client sur la Proposition et ses annexes éventuelles, les Conditions Spécifiques éventuellement applicables et les CG régissant la Proposition.

« **Proposition** » désigne la proposition commerciale ou le devis établi par SOLUTIONDATA en réponse à la demande du Client et accepté par le Client en passant une Commande.

« **Données Client** » désignent les données communiquées à SOLUTIONDATA dans le cadre de la négociation et de l'exécution d'un Contrat.

« **Droits de propriété intellectuelle** » désigne tous les droits attachés par le Code de la Propriété Intellectuelle aux brevets, logiciels, bases de données, marques, et plus généralement tous droits de propriété industrielle et/ou intellectuelle protégés les lois et traités internationaux, ainsi que tous les droits protégeant le savoir-faire, les secrets de fabrication et le secret des affaires.

« **Éléments Client** » désignent les informations, les données, les logiciels, l'architecture technique, les matériels et équipements informatiques ou tout autre élément, nécessaires à la réalisation des Services ou sur lesquels seront réalisés les Services, mis à disposition par le Client à SOLUTIONDATA.

« **Informations confidentielles** » désigne collectivement les informations de la partie divulguant qui ne sont pas portées à la connaissance du public, telle que les informations relatives aux logiciels, aux Matériels, à la tarification, le savoir-faire ou les secrets commerciaux ainsi que toute information scientifique, technique, commerciale et/ou toute autre information, donnée, documents, résultats, matériels, etc. divulgués ou appris dans le cadre du présent Contrat, en ce compris lors de sa négociation, pouvant être considérées comme étant confidentiels ou devant l'être, compte tenu des circonstances entourant leur divulgation.

« **Livrables** » désigne les ressources tangibles ou intangibles, y compris les rapports, les études, les manuels, les procédures, les présentations techniques, les guides d'utilisation, les fichiers de configuration et les recommandations réalisés et fournis par SOLUTIONDATA dans le cadre des Services.

« **Logiciel** » désigne tout logiciel, bibliothèque, utilitaire, outil, code d'ordinateur ou programme, suite bureautique, fournis soit par SOLUTIONDATA au Client, soit directement par l'éditeur du logiciel et installés le cas échéant sur les Matériels.

« **Prix** » désigne le prix total à payer en contrepartie des Matériels, Logiciels et/ou Services, y compris les frais figurant à l'article 4.6.

« **Matériels** » désigne le matériel informatique fourni par SOLUTIONDATA en vertu du présent Contrat, tel qu'identifié dans une Proposition.

« **Support** » : désigne la maintenance et/ou le support associé le cas échéant au Matériel et/ou Logiciel. Le Support est fourni directement au Client par le constructeur et/ou l'éditeur selon les conditions déterminées dans les contrats de ces derniers.

« **Services** » désigne l'un ou les services fournis par SOLUTIONDATA en vertu du présent Contrat, tels qu'identifié dans une Proposition.

3. Durée

Sauf indication contraire dans la Proposition, le Contrat démarre à la date de la signature d'une Commande par le Client pour la durée nécessaire à l'exécution de la Proposition.

4. Passation de Commandes, prix et paiement

4.1 Le Client peut commander des Matériels, Logiciels et/ou Services pour lui-même et ses Affiliés. Les termes du Contrat sont opposables auxdits Affiliés, mais ces derniers ne peuvent pas invoquer le Contrat à l'encontre de SOLUTIONDATA. Le Client demeure responsable et se porte fort du respect du Contrat par ses Affiliés qui demeurent de simples bénéficiaires.

4.2 Le Client déclare avoir reçu de SOLUTIONDATA, préalablement à la signature de la Commande, les informations et conseils suffisants, notamment sur la nature et les caractéristiques des Matériels, Logiciels et/ou Services, pour apprécier et s'assurer de leur adéquation à ses besoins.

4.3 Toute Commande nécessite la signature de la Proposition par le Client constituant son acceptation des Conditions Spécifiques éventuelles et des CG et sa communication à SOLUTIONDATA par courrier, courriel, télécopie ou tout procédé de signature électronique qui revêtira le même caractère obligatoire entre les parties qu'une signature manuscrite. Une fois la Proposition signée par le Client, la Commande est ferme et définitive. En cas d'annulation et/ou de refus de réceptionner la livraison de la Commande, la totalité du prix dû pour les Matériels, Logiciels et/ou Services tels qu'ils figurent dans la Proposition, est immédiatement exigible et facturé au Client. Le fait de passer commande implique l'adhésion pleine et entière et sans réserve du Client aux CG. A défaut d'accord écrit du Client sur les CG, le fait d'accepter tout Matériels, Logiciels ou Services couvert par la Commande vaudra acceptation des CG.

4.4 Aucune annulation ou modification de commande de la part du Client après confirmation de commande de la part de SOLUTIONDATA ne sera recevable sauf accord contraire écrit de SOLUTIONDATA fixant les conditions de cette annulation ou modification.

Aucun retour de Matériels ou Logiciels contre avoir ne pourra avoir lieu sans l'autorisation préalable et expresse de SOLUTIONDATA.

4.5 SOLUTIONDATA se réserve le droit sans encourir d'indemnité ni engager sa responsabilité de refuser ou d'annuler une Commande en cours ainsi que toute autre Commande du Client en cas (i) de retard ou défaut de paiement du Client sur cette commande ou sur toute autre Commande, (ii) de manquement par le Client à l'une quelconque des dispositions des présentes, (iii) de modification substantielle des conditions d'approvisionnement de Matériels par un fournisseur, ou encore (iv) en cas de risques d'insolvabilité du Client et/ou de défaut de paiement dans les conditions et délais requis.

Pour le cas où le fournisseur n'aurait plus suffisamment de stock pour livrer le Client, SOLUTIONDATA pourra alors, avec l'accord du Client, remplacer une référence indisponible par une référence disponible équivalente.

4.6 Les prix des Matériels, Logiciels et/ou Services sont fermes à condition que la Commande parvienne à SOLUTIONDATA avant l'expiration du délai de validité stipulé dans la Proposition ou, à défaut, du délai de 20 jours suivant la date d'émission de la Proposition. Les prix ainsi que leurs conditions de facturation et de paiement figurent dans la Proposition et sont libellés en euros. Ils s'entendent hors TVA et autres taxes diverses, frais d'assurance, frais d'expédition, frais de déplacement, d'installation, de connexion et de mise en route et autres frais, sauf indication contraire dans la Proposition. Les taxes et les frais sont payables par le Client, en sus des prix indiqués sur la Proposition.

4.7 Sauf disposition contraire dans la Proposition, le Client est tenu de payer un acompte de 30% du prix total à la date de signature de la Proposition, à défaut de quoi SOLUTIONDATA se réserve le droit de ne pas procéder à la livraison des Matériels et Logiciels ou à la réalisation des Services, sans que le Client ne puisse émettre une quelconque réclamation.

4.8 Sauf disposition contraire dans la Proposition, le solde est facturé par SOLUTIONDATA à la livraison des Matériels et/ou Logiciels ou après la réalisation des Services.

4.9 Sauf disposition contraire dans la Proposition, toute facture doit être payée par virement sur le compte bancaire figurant sur la facture, dans les 30 jours à compter de la date de son émission.

4.10 Dans le cas de détérioration ou de risque sur le crédit du Client, SOLUTIONDATA pourra soumettre la Proposition à la fourniture préalable par le Client d'une garantie satisfaisante ou au paiement préalable des Matériels, Logiciels et/ou Services.

4.11 En cas de retard de paiement de facture non contestée, SOLUTIONDATA est en droit d'appliquer des intérêts de retard calculés sur la base du taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage jusqu'à la date du paiement intégral effectif, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros par facture. Si les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, SOLUTIONDATA pourra demander une indemnisation complémentaire, sur justification. Le paiement du prix s'entend de l'encaissement effectif par SOLUTIONDATA de l'intégralité des sommes dues par le Client.

4.12 Sans préjudice des autres droits ou recours à sa disposition, SOLUTIONDATA a le droit, lorsqu'une quelconque somme qui lui est due par le Client en vertu du Contrat n'est pas payée à sa date d'échéance, de suspendre l'exécution dudit Contrat, y compris des livraisons des Matériels et/ou Logiciels et/ou Services jusqu'à l'obtention du complet règlement des factures en souffrance.

4.13 Le non-respect par Le Client d'une échéance quelconque prévue sur la facture entraînera de plein droit la déchéance du terme et l'exigibilité de toutes les sommes restant dues.

4.14 Tout acompte versé par le Client restera acquis de plein droit à SOLUTIONDATA, sans préjudice de tous dommages et intérêts supplémentaires que SOLUTIONDATA serait en droit de réclamer à titre d'indemnisation.

4.15 Les factures peuvent être contestées dans un délai de soixante (60) jours à compter de leur date d'émission. Au-delà elles sont considérées comme acceptées et ne peuvent plus faire l'objet de contestations. Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

5. Matériels

5.1 Sauf disposition contraire convenue entre les Parties, SOLUTIONDATA livre le(les) Matériel(s) à l'adresse indiquée dans la Proposition.

5.2 Sauf mention contraire expresse dans la Proposition, les dates et heures de livraison sont fournies à titre indicatif et ne constituent pas un élément essentiel du Contrat. La livraison doit intervenir dans un délai raisonnable si aucune date précise n'a été spécifiée et peut être effectuée de manière échelonnée. Pour les cas où une Proposition prévoit des dates impératives de livraison et des pénalités de retard associées, lesdites pénalités constituent une réparation forfaitaire et libératoire de l'intégralité du préjudice subi par le Client. SOLUTIONDATA ne saurait être tenue pour responsable de tout retard ou défaut de livraison qui serait imputable au Client ou résultant de la survenance d'un cas de Force Majeure échappant au contrôle raisonnable de SOLUTIONDATA ou de ses fournisseurs. SOLUTIONDATA décline toute autre responsabilité en cas de pertes (y compris perte de profits), coûts, dommages, frais ou dépenses découlant directement ou indirectement d'un quelconque retard de livraison des Matériels et aucun retard ne confère au Client le droit de résilier ou d'annuler le Contrat.

5.3 SOLUTIONDATA conserve la propriété juridique des Matériels jusqu'à leur paiement intégral. Le Client détenteur desdits Matériels en dépôt chez lui en supportera tous les risques et devra les conserver de telle sorte qu'ils soient identifiés comme fournis par SOLUTIONDATA et ne puissent être confondus avec des biens ou marchandises de même nature provenant d'autres fournisseurs, et les assurer contre tous dommages. Les dispositions ci-dessus ne font pas obstacle au transfert au Client des risques de perte ou de détérioration des Matériels soumis à clause de réserve de propriété ainsi que des dommages qu'ils pourraient occasionner dès la livraison des marchandises. Si les Matériels vendus sous clause de réserve de propriété ont été revendus par le Client, la créance de SOLUTIONDATA sera automatiquement transportée sur la créance de prix détenue par le Client vis-à-vis de son propre client.

5.4 Quelles que soient les modalités de livraison il appartiendra au Client (ou à son représentant), de vérifier que les biens livrés n'ont pas subi d'avarie, qu'il n'y a pas de pertes et que la livraison est complète. Le Client est tenu d'effectuer dans les formes et délais prescrits par l'article L133-3 du Code de commerce les éventuelles réserves auprès du transporteur et d'en aviser SOLUTIONDATA dans un délai de 48 heures par courriel. En cas de livraison endommagée et/ou incomplète, SOLUTIONDATA s'engage à livrer les Matériels manquants et/ou à remplacer les Matériels endommagés, sans autre responsabilité à la charge de SOLUTIONDATA. Le défaut de notification à SOLUTIONDATA et de réserves au transporteur dans les délais et selon les formes prescrites ci-avant rendront toute réclamation ultérieure irrecevable.

5.5 Le Client dispose d'un délai de 15 jours pour vérifier le fonctionnement et la conformité des Matériels avec la documentation publiée par le fabricant.

En cas d'Anomalie, le Client doit contacter le fabricant afin de solliciter la mise en œuvre de sa garantie, sans autre frais ou engagement de la part de SOLUTIONDATA.

5.6 Aucune Anomalie ne décharge le Client de son obligation de payer à SOLUTIONDATA le prix des Matériels.

5.7 En dehors du cas prévu à l'article 5.4 (livraison endommagée et/ou incomplète) et à l'article 5.5 (Anomalie), et sous réserve des dispositions de la garantie prévue à l'article 9, SOLUTIONDATA n'acceptera aucun retour des Matériels, ni n'effectuera aucun échange de Matériels, sauf accord express et écrit de SOLUTIONDATA. Dans cette hypothèse, les frais de retour des Matériels seront à la charge du Client.

6. Logiciels

6.1 Tout Logiciel fourni par SOLUTIONDATA, ou souscription à une offre SAAS fourni via SOLUTIONDATA, suppose l'acceptation sans réserve par le Client du contrat de licence utilisateur final de l'éditeur concerné (quel que soit sa dénomination « CLUF », « EULA » ou tout autre dénomination suivant l'éditeur), ainsi que le cas échéant les conditions générales d'utilisation des services en lignes.

6.2 Les modalités de fourniture de ces Logiciels et le cas échéant du Support associé sont indiquées dans la Proposition. SOLUTIONDATA agit en tant qu'intermédiaire de distribution concernant les Logiciels et le Support associé. Les recours du Client devront donc être faits directement auprès de l'éditeur concerné.

6.3 SOLUTIONDATA délivre le(les) Logiciel(s) à l'adresse indiquée dans la Proposition lorsqu'ils sont préinstallés et intégrés à des Matériels ou les met à disposition du Client via un lien et des codes de téléchargement communiqués au Client.

6.4 Le Client dispose d'un délai de 15 jours pour vérifier le fonctionnement et la conformité des Logiciels avec la documentation publiée par l'éditeur. En cas d'Anomalie, le Client doit contacter l'éditeur afin de solliciter la mise en œuvre de sa garantie, sans autre frais ou engagement de la part de SOLUTIONDATA.

6.5 Aucune Anomalie ne décharge le Client de son obligation de payer à SOLUTIONDATA le prix des Logiciels.

6.6 Souscription directe auprès de l'éditeur : concernant spécifiquement les offres qui permettent une souscription directe au travers d'un site internet, et excepté pour la première Commande qui doit être passée par le Client auprès de SOLUTIONDATA dans les conditions des CG, les licences complémentaires pour ledit Logiciel pourront être souscrites par le Client directement sur le site de l'éditeur, selon les process mis en place par l'éditeur, sans avoir besoin de passer une nouvelle Commande auprès de SOLUTIONDATA. Dès la confirmation de la souscription sur le site de l'éditeur, le Client ne pourra plus l'annuler. Le Client sera facturé par SOLUTIONDATA le mois suivant celui de la souscription directe, pour son montant mensuel ou annuel, selon le cas. Le Client sera soumis aux conditions générales de licence et aux conditions tarifaires de l'éditeur. Les souscriptions directes pouvant être réalisées selon les logiciels concernés, soit sur le site de l'éditeur, soit sur le portail mis à disposition par SOLUTIONDATA.

6.7 Facturation à l'usage : concernant spécifiquement les offres qui prévoient une facturation à l'usage, après la première Commande passée auprès de SOLUTIONDATA dans le cadre des présentes CG, le Client sera facturé par SOLUTIONDATA chaque mois ou chaque année, selon le cas, en fonction de l'usage du Logiciel, aux conditions de licences et tarifaires de l'éditeur et/ou des Conditions Spécifiques éventuellement applicables.

6.8 Tous les Droits de propriété intellectuelle afférents aux Logiciels demeurent la propriété exclusive de leur éditeur.

6.9 Les licences des Logiciels distribués par SOLUTIONDATA sont concédées par l'éditeur concerné et régies par ses propres conditions de licence. Le Client reconnaît qu'il a eu la possibilité d'examiner ces conditions avant de passer sa Commande. En acceptant la Proposition de SOLUTIONDATA, le Client déclare avoir accepté l'intégralité des conditions de licence de l'éditeur. Le Client s'engage à accepter le cas échéant lesdites conditions via le système d'information de l'éditeur et à communiquer à SOLUTIONDATA à première demande une copie signée ou une attestation d'acceptation desdites conditions. SOLUTIONDATA n'est pas partie au contrat entre le Client et l'Editeur. SOLUTIONDATA peut fournir à l'éditeur les coordonnées et les détails des Commandes du Client. Les utilisateurs personnes physiques autorisées par le Client et/ou ses Affiliés sont tenus de respecter les conditions de licence d'utilisateur final du Logiciel. Le Client s'engage à vérifier ou faire vérifier, régulièrement, le respect de ces conditions par ces utilisateurs et est garant de leur respect.

6.10 Dans l'hypothèse où l'éditeur ou SOLUTIONDATA constaterait, y compris à la suite d'un audit, une utilisation de Logiciel non conforme aux termes de licence de l'éditeur, le Client devra, sous trente (30) jours, commander un nombre de licences suffisant pour couvrir la période de son utilisation sans licence, et ce au prix public alors en vigueur à la date de régularisation. Sans limiter les autres recours de SOLUTIONDATA, si l'utilisation non conforme aux licences équivaut à 5 % ou plus de l'utilisation totale par le Client de tous les Logiciels, le Client devra rembourser à SOLUTIONDATA une somme égale aux frais de réalisation de cette régularisation et toutes sommes ou pénalités exigées par l'éditeur à SOLUTIONDATA.

7. Services

7.1 SOLUTIONDATA fournit au Client des Services (i) de mise en œuvre d'infrastructure informatique (notamment audit, ingénierie, déploiement, intégration, migration et évolution etc.), (ii) de transfert de compétence. Les Services sont identifiés dans une Proposition et commandés par le Client.

7.2 Tout Service non expressément commandé et identifié dans une Proposition est exclu.

7.3 A la livraison des Services, SOLUTIONDATA émet pour signature par le Client soit un bon d'intervention soit un procès-verbal de recette.

Faute de notification par courriel et lettre recommandée avec AR de la part du Client d'Anomalie sérieuse et motivée dans un délai de quinze (15) jours de la remise dudit bon d'intervention ou procès-verbal, l'absence de signature dudit bon d'intervention ou procès-verbal vaut acceptation de la conformité des Services concernés.

7.4 SOLUTIONDATA s'engage à faire ses meilleurs efforts pour corriger toute Anomalie qui serait imputable aux Services. En cas d'impossibilité pour SOLUTIONDATA de corriger l'Anomalie, SOLUTIONDATA se réserve le droit de rembourser l'acompte payé par le Client pour solde de tout compte de la Commande et/ou du Service concerné.

7.5 Seule une Anomalie imputable aux Services décharge le Client de son obligation de payer à SOLUTIONDATA le prix du solde des Services. En cas de division des Services en plusieurs jalons, chacun des jalons visés dans le calendrier de la Proposition applicable fera l'objet d'un bon d'intervention et/ou d'un procès-verbal de recette.

7.6 Sauf stipulation expresse dans la Proposition, sont exclus les travaux de reconstitution de fichiers ou données détruites ou altérées pour quelque cause que ce soit, le Client devant préalablement à toute intervention de SOLUTIONDATA avoir procédé aux sauvegardes nécessaires.

7.7 SOLUTIONDATA s'engage à exécuter les Services sous la direction et le contrôle du Client, mais demeure libre dans l'organisation du travail nécessaire à l'exécution des Services. Le lieu de réalisation des Services est fixé dans la Proposition applicable. Sauf disposition contraire dans la Proposition, SOLUTIONDATA exécute les Services du lundi au vendredi de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 18H00 heures françaises métropolitaines, exceptés les jours fériés en France.

7.8 SOLUTIONDATA s'engage à mobiliser les moyens nécessaires à l'exécution des Services, avec professionnalisme et diligence, conformément aux règles de l'art de la profession, dans le respect des lois et réglementation applicables, ainsi que des procédures et règles d'hygiène et de sécurité du Client.

7.9 Dans le domaine du numérique et des technologies de l'information, les Services qui seront fournis au Client sont caractérisés par une technicité complexe qui nécessite une collaboration active et un échange d'informations permanent entre les deux parties. Les parties s'engagent à coopérer et s'informer mutuellement et à se communiquer toutes informations, tous événements ou documents qui seraient utiles à la bonne réalisation des Services. En cas de difficultés, les parties rechercheront en toute bonne foi une solution pour surmonter cette difficulté. Il est précisé que le respect des obligations de SOLUTIONDATA, et le cas échéant des délais, nécessite la participation active du Client et de tout tiers sous la responsabilité du Client, ainsi qu'une équipe disponible et compétente du Client pour permettre un dialogue permanent et constructif avec SOLUTIONDATA.

7.10 Sauf mention contraire expresse dans la Proposition, les délais sont fournis à titre indicatif et ne constituent pas un élément essentiel du Contrat. Les Services doivent être réalisés dans un délai raisonnable si aucune date précise n'a été spécifiée. Pour les cas où la Proposition prévoit des délais impératifs de livraison et des pénalités de retard associées, lesdites pénalités constituent une réparation forfaitaire et libératoire de l'intégralité du préjudice subi par le Client. SOLUTIONDATA décline toute autre responsabilité en cas de pertes (y compris perte de profits), coûts, dommages, frais ou dépenses découlant directement ou indirectement d'un quelconque retard dans la réalisation des Services et aucun retard ne confère au Client le droit de résilier ou d'annuler le Contrat. En toute hypothèse, chacune des parties s'engage vis-à-vis de l'autre à l'informer dans les plus brefs délais de tout retard ou de toutes prévisions de retard sur le délai de réalisation des Services convenu le cas échéant dans la Proposition. SOLUTIONDATA ne saurait être tenue pour responsable de tout retard qui serait imputable au Client ou résultant de la survenance d'un cas de Force Majeure échappant au contrôle raisonnable de SOLUTIONDATA. En cas de survenance d'un fait générateur de retard ou de difficulté imputable, directement ou indirectement, au Client dans l'exécution de ses propres obligations, les délais d'exécution des tâches incombant à SOLUTIONDATA pourront être décalés d'autant.

7.11 Tous les Droits de propriété intellectuelle afférents aux Livrables fournis par SOLUTIONDATA dans le cadre des Services demeurent la propriété exclusive de SOLUTIONDATA ou de son propriétaire. Néanmoins, sous réserve du paiement intégral du prix convenu dans le Contrat, SOLUTIONDATA concède au Client un droit non exclusif et libre de redevance pour utiliser les Livrables fournis par SOLUTIONDATA dans le cadre des Services uniquement pour l'usage interne du Client et pour pouvoir utiliser les Matériels, Logiciels ou/ou Services conformément à leur destination et les instructions/licences de leurs fabricants et éditeurs.

8. Obligations du Client

8.1 Le Client reconnaît qu'il est le seul à avoir une vision d'ensemble de son entreprise et de ses besoins. Il est le seul à pouvoir identifier les objectifs à atteindre et arbitrer les choix, tant sur le plan technique que financier.

8.2 A cet effet, le Client s'engage à :

- respecter et à faire respecter par ses utilisateurs finaux les Conditions Spécifiques, les CG, les conditions d'utilisation de licence et les conditions tarifaires de l'éditeur ;
- désigner un interlocuteur ayant les pouvoirs suffisants pour lui permettre d'arbitrer et de faire les choix qui s'imposent ;
- en cas d'intervention sur site du Client, laisser le libre accès au personnel de SOLUTIONDATA, dans le respect des politiques de sécurité du Client ; un représentant du Client doit être présent tout au long de l'intervention de SOLUTIONDATA ; en cas de réalisation de Services à distance nécessitant un accès aux systèmes d'information du Client, ce dernier s'engage à fournir lesdits accès, dans le respect de ses politiques de sécurité ;
- formuler ses besoins de façon précise, exacte et exhaustive ;
- suivre et contrôler l'adéquation des Matériels, Logiciels et/ou Services aux dits besoins ;
- solliciter en temps opportun les informations nécessaires à la bonne réalisation des Services,
- communiquer par email à SOLUTIONDATA :
- en temps utile, l'ensemble des données, éléments ou informations utiles à l'exécution du Contrat ;
- de façon régulière, ses commentaires et remarques sur l'exécution du Contrat ;
- sans délai toutes difficultés afin de permettre leur prise en compte le plus rapidement possible ;
- sans délai tout changement de ses besoins nécessitant une révision du périmètre du Contrat ;
- réaliser, dans les délais convenus le cas échéant, les tâches et les obligations qui lui incombent ;
- veiller à ce que ses équipes et les tiers sous sa responsabilité aient les compétences suffisantes et disposent du temps nécessaire pour remplir pleinement les tâches et les obligations qui leurs incombent ;
- assurer la coordination des tiers sous sa responsabilité ;
- assurer le pilotage de son budget.

9. Garantie

9.1 DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, TOUTES LES GARANTIES, CONDITIONS OU AUTRES DISPOSITIONS DE LA LOI, TELLES QUE LA GARANTIE CONTRE LES VICES-CACHES PREVUE A L'ARTICLE 1641 ET AUX ARTICLES SUIVANTS DU CODE CIVIL, SONT EXCLUES.

9.2 SOLUTIONDATA NE FOURNIT AUCUNE GARANTIE CONVENTIONNELLE AUTRE QUE LES GARANTIES ACCORDEES PAR L'(LES) EDEUR(S) DES LOGICIELS OU LE(S) FABRIQUANT(S) DES MATÉRIELS.

9.3 Sont exclus de toute garantie

(i) les défauts et détériorations provoqués par l'usure naturelle et/ou (ii) les vices ou défauts provoqués par un tiers ou un incident extérieur quelconque (transport, montage erroné, entretien défectueux,), (iii) les vices ou défauts provoqués par une utilisation anormale et/ou non conforme aux instructions d'utilisation et de fonctionnement du fabricant et/ou de SOLUTIONDATA ou encore (iv) les vices ou défauts découlant d'une modification des Matériels par le Client qui n'aurait été ni prévue ni autorisée par SOLUTIONDATA ; (v) et plus généralement, tout usage impropre ou abusif des Matériels.

9.4 Une « garantie constructeur/éditeur » complémentaire peut être accordée sur les Matériels et les Logiciels par les constructeurs et les éditeurs concernés qui la prennent en charge directement vis-à-vis du Client, dans les conditions et la période qu'ils déterminent. Les constructeurs et les éditeurs demeurent seuls responsables vis-à-vis du Client des modalités et conditions d'exécution de cette garantie.

9.5 SOLUTIONDATA garantit que les Services sont effectués conformément aux bonnes pratiques par un personnel compétent. SOLUTIONDATA n'encourt aucune responsabilité pour tous Services fournis par SOLUTIONDATA conformément à toute spécification ou instruction faite par le Client à SOLUTIONDATA ;

9.6 SOLUTIONDATA ne donne aucune garantie que les Matériels, Logiciels, Livrables et/ou Services fonctionnent avec une comptabilité ou une configuration spécifique quelconque autre que celle spécifiée dans la Proposition.

10. Eléments & Données Clients

10.1 Les Eléments Client sont réputés appartenir au Client et sont sous son entière responsabilité. L'utilisation desdits Eléments Client par SOLUTIONDATA est limitée à la réalisation des Services. Le Client veillera et garantira que les Eléments Client n'enfreignent aucun droit d'auteur, aucune marque de commerce et aucun autre droit ou titre de propriété intellectuelle appartenant à tout tiers.

10.2 Si l'un ou plusieurs Eléments Client nécessaires à la réalisation des Services ont été conçus, en tout ou en partie, par un tiers ou si un droit, titre ou intérêt sur des éléments nécessaires à la réalisation des Services appartient à un tiers, le Client s'engage à obtenir les droits appropriés à son profit et au profit de SOLUTIONDATA pour permettre la réalisation des Services. En cas de recours à des logiciels tiers nécessaires à la réalisation des Services, le Client garantit à SOLUTIONDATA qu'il a acquis les différentes licences d'utilisation desdits logiciels tiers et que SOLUTIONDATA est autorisé à les utiliser lors de la réalisation des Services. Le Client s'engage à communiquer à SOLUTIONDATA les contraintes d'usage nécessaires au bon respect des licences applicables.

10.3 En cas de poursuites ou réclamations exercées par un tiers relatives aux Eléments Client, le Client indemnisera SOLUTIONDATA de tout dommage subi par ce dernier et s'engage à assurer à ses frais la défense de SOLUTIONDATA dans le cas où ce dernier ferait l'objet d'une action en revendication ou responsabilité, relative aux Eléments Client que SOLUTIONDATA a utilisés et/ou intégrés pour le compte du Client dans la réalisation des Services.

10.4 Le Client est responsable de la mise en œuvre et du maintien des moyens de sauvegarde et d'archivage lui permettant de retrouver les Eléments Client qui pourraient être détruits, perdus ou endommagés à l'occasion de la réalisation des Services.

10.5 SOLUTIONDATA peut être amené, au cours de la fourniture des Services, à obtenir, recevoir ou à recueillir des données spécifiques au Client (« Données Client »). SOLUTIONDATA ne pourra utiliser ces Données Client que pour le compte exclusif du Client, conformément aux instructions fournies par ce dernier et que seuls les employés et/ou sous-traitants qui contribueront à l'exécution des Services auront accès auxdites Données Client.

11. Responsabilité

11.1 Le Client fera le nécessaire pour minimiser les dommages qui pourraient être subis par lui-même ou par un tiers du fait ou en lien avec le Contrat.

11.2 NONOBTANT TOUTE DISPOSITION CONTRAIRE DU CONTRAT, AU CAS OU LA RESPONSABILITE DE SOLUTIONDATA SERAIT DEMONTREE AU TITRE D'UNE COMMANDE, SUR QUELQUE FONDEMENT QUE CE SOIT, EN DEHORS DE TOUTE FAUTE INTENTIONNELLE OU DOMMAGES CORPORELS, IL EST CONVENU ENTRE LES PARTIES QUE L'INDEMNISATION CUMULEE QUI POURRAIT ETRE RECLAMEE A SOLUTIONDATA POUR LES DOMMAGES SUBIS PAR LE CLIENT SERA LIMITEE AU MONTANT DE LA PROPOSITION DES MATÉRIELS, LOGICIELS OU SERVICES A L'ORIGINE DU DOMMAGE.

11.3 SOLUTIONDATA NE SERA EN AUCUN CAS RESPONSABLE DES DOMMAGES IMMATERIELS ET INDIRECTS, Y COMPRIS TOUTES PERTES D'IMAGE, DE COMMANDES, DE MARGE.

11.4 SOLUTIONDATA n'encourra aucune responsabilité pour tous défauts ou dommages résultant :

- du non-respect des instructions ou recommandations notamment d'ordre sécuritaire de SOLUTIONDATA,
- d'une mauvaise utilisation des Matériels, d'un défaut d'entretien ou de réparation des Matériels et/ou de mises à jour des Logiciels,
- du non-respect à un moment quelconque des spécifications d'environnement ou d'alimentation électrique fournies par SOLUTIONDATA,
- d'une modification de la configuration des Matériels et/ou Logiciels sans l'approbation de SOLUTIONDATA,
- d'une interconnexion à un produit logiciel ou à des Matériels tiers ou fournis par le client,
- d'un mauvais fonctionnement (panne, erreur, incompatibilité...) de l'environnement d'utilisation non fourni par SOLUTIONDATA.

11.5 Le Client reconnaît que lui seul est à même de prévoir et chiffrer le préjudice susceptible d'être subi par lui en cas de difficulté survenant dans le cadre du Contrat et que les termes et conditions (notamment les modalités financières) de la Proposition applicable ont été arrêtés eu égard aux limitations et exonérations de responsabilités dont bénéficie de SOLUTIONDATA exposées dans le présent article.

11.6 En application de l'article 2254 du code civil, à défaut pour le Client d'avoir mis en jeu la responsabilité contractuelle de SOLUTIONDATA dans un délai d'un (1) an à compter de la réalisation du dommage, le Client sera réputé avoir renoncé à se prévaloir de l'éventuel manquement contractuel et son action sera définitivement prescrite à l'encontre de SOLUTIONDATA.

12. Confidentialité

12.1 Chacune des parties s'engage à ce que les Informations Confidentielles émanant de l'autre partie soient protégées et gardées strictement confidentielles et soient traitées avec le même degré de précaution et de protection qu'elle accorde à ses propres Informations Confidentielles. Chaque partie s'interdit en conséquence de communiquer ou de divulguer ces informations à tout tiers sans accord préalable de l'autre partie. Par ailleurs, chacune des parties s'engage à limiter l'accès aux Informations Confidentielles aux seules personnes (membres du personnel, salarié ou non salarié, et conseils, notamment experts-comptables, avocats de chacune des Parties ou de leurs Affiliés) ayant besoin d'y avoir accès dans le cadre de l'exécution du Contrat. Enfin, chacune des parties s'engage à ne pas utiliser les Informations Confidentielles communiquées par l'autre partie dans un autre but que pour l'exécution du Contrat, sans le consentement préalable et écrit de la partie qui les a transmises.

12.2 Ne sont toutefois pas considérés comme confidentielles les informations qui :

- étaient en la libre possession de la partie destinataire et sans obligation de confidentialité lorsqu'elle lui a été divulguée ;
- faisaient déjà partie du domaine public ou étaient tombées dans le domaine public postérieurement à cette date, sans que ce fait résulte d'une rupture par l'un des contractants de ses engagements au titre du présent Contrat ;
- ont été divulguées à la partie destinataire par un tiers en droit de la divulguer et n'ayant aucun devoir de confidentialité envers la partie émettrice en ce qui le concerne ;
- auront été élaborées de manière indépendante par la partie destinataire sans usage des Informations confidentielles divulguées par la partie émettrice.

12.3 Aucune de ces dispositions ne peut toutefois empêcher la partie destinataire de divulguer toute Information confidentielle dont la divulgation est requise par la loi ou par décision judiciaire ou administrative. Dans ce cas, la partie destinataire devra le notifier rapidement à l'autre partie en vue de lui permettre de prendre les mesures nécessaires pour empêcher ou limiter ladite divulgation.

12.4 Les présentes obligations de confidentialité seront applicables, pendant la durée du Contrat ainsi qu'une durée de trois ans à compter de la résiliation ou de l'expiration du Contrat, aux Informations Confidentielles communiquées entre les Parties pendant la durée du Contrat.

13. Résiliation

13.1 Le Contrat ne pourra pas être résilié par anticipation par l'une des parties avant son terme. Cependant chacune des parties peut (sans préjudice de tous autres droits et recours qu'elle puisse avoir à l'encontre l'autre partie) mettre fin immédiatement au présent Contrat par notification écrite lorsque l'autre partie :

- commet une violation substantielle (notamment le défaut de paiement d'une facture) du Contrat et ne parvient pas à y remédier dans les 30 jours suivant la date de réception d'une notification écrite par lettre recommandée avec AR signalant ladite violation ;
 - cesse ou menace de cesser d'exercer son activité ou devient insolvable.
- 13.2 En cas de résiliation du Contrat au tort du Client en application de la présente clause, sans préjudice de tout dommages et intérêts qui pourraient être réclamés par SOLUTIONDATA :
- le Client sera tenu de restituer les Matériels et désinstaller et cesser d'utiliser les Logiciels immédiatement ;
 - les acomptes payés par le Client resteront acquis à SOLUTIONDATA et seront imputés successivement sur la différence de valeur vénale des Matériels repris (prix publique moins amortissement sur 3 ans prorata temporis) puis sur les autres créances non réglées ;
 - les Services commandés et les autres Services réalisés seront facturés ;
 - tous les frais et prix dus et impayés deviendront immédiatement exigibles ;

13.3 En cas de fin ou de résiliation du Contrat pour toute cause :

- toutes les Informations Confidentielles fournies par l'une des parties à l'autre seront restituées ou détruites à la demande de l'autre partie,
- les données à caractère personnel confiées à SOLUTIONDATA par le Client seront supprimées sauf à être conservées à des fins d'archivage ou en application d'une obligation de conservation légale.

13.4 En aucun cas le Client ne pourra solliciter une réduction du prix au titre de l'article 1223 du code civil, (iii) ni faire exécuter lui-même ou par un tiers de son choix l'obligation et demander au débiteur le remboursement ou l'avance des sommes engagées à cette fin au titre de l'article 1222 du code civil.

13.5 Par dérogation expresse aux articles 1224 et 1226 du code civil, les parties conviennent qu'en dehors des dispositions de la présente clause aucune autre résiliation du Contrat ne peut intervenir.

13.6 Les dispositions des articles 4, 6, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18 et 19 des présentes CG restent en vigueur et perdurent à toute fin ou résiliation du Contrat.

14. Suspension

Le PRESTATAIRE pourra suspendre immédiatement les Services, sur demande du CLIENT ou d'une autorité judiciaire, ou de sa propre initiative et de plein droit s'il a identifié un usage illicite, non autorisé, inapproprié ou malveillant des Services ou en cas de faille de sécurité provenant du contenu et/ou d'un point d'accès du CLIENT. Nonobstant cette suspension, les Services continueront à être facturés au CLIENT. La suspension prendra fin dès retour à une utilisation adéquate des Services par le CLIENT ou dès l'arrêt du manquement constaté.

De plus, en cas de retard de paiement, le PRESTATAIRE sera habilité à suspendre les Services jusqu'au complet paiement des sommes dues, sans préjudice pour le PRESTATAIRE de mettre en œuvre, si bon lui semble, la clause de résiliation pour manquement. Cette suspension ne peut donner lieu à une quelconque indemnisation.

15. Règlementation

15.1 En raison de leurs spécificités techniques, certains biens peuvent être soumis par l'autorité publique à l'octroi préalable d'autorisations spéciales ou de licences à l'importation, à l'exportation, et/ou à l'utilisation. Dans ce cas, le Client s'engage à accomplir les formalités nécessaires pour l'obtention de ces autorisations ou licences.

15.2 SOLUTIONDATA ne pourra en aucun cas être tenue responsable du non-respect de la réglementation et/ou de la non-obtention des autorisations ou licences.

15.3 SOLUTIONDATA peut suspendre l'exécution du Contrat ou le résilier sans indemnité si SOLUTIONDATA est tenu de le faire en application de toute embargo ou régime de sanctions économiques.

16. Activités à haut risque

16.1 Le Client reconnaît que les Matériels, Logiciels, Livrables et Services ne sont pas conçus ou destinés à un usage dans des environnements nécessitant un fonctionnement à sécurité renforcée, y compris, mais sans s'y limiter, les installations classées CEVESO, les systèmes de navigation ou de communication automobile, les véhicules électriques, le contrôle du trafic aérien, les systèmes d'armes, les appareils de réanimation ou toute autre application pour laquelle la défaillance des Matériels, Logiciels, Livrables ou Services est susceptible d'entraîner directement la mort, des blessures ou de graves dommages physiques ou matériels (« Activités à haut risque »). SOLUTIONDATA décline expressément toute garantie, expresse ou implicite, d'adéquation à des Activités à haut risque ainsi que toute mauvaise utilisation des Matériels qui entraîneraient des accidents d'électrocution des utilisateurs des Matériels.

16.2 Le Client reconnaît qu'il n'est pas soumis au secret défense. SOLUTIONDATA décline expressément toute responsabilité au cas où ses mesures organisationnelles et de sécurité n'étaient pas adaptées au traitement d'informations couvertes par le secret défense.

17. Force Majeure

17.1 Aucune des parties ne pourra être considérée en défaut en vertu des présentes si l'exécution de ses obligations (à l'exception de tout obligation de paiement), en tout ou en partie, est retardée ou empêchée par suite de la survenance d'un événement de force majeure, entendu comme un événement échappant au contrôle du débiteur et empêchant l'exécution des Prestations, notamment, mais non exclusivement, un accident/une maladie, la grève, des manifestations/émeutes, un attentat, la défaillance du réseau d'électricité, la perte de connexion Internet, des dispositions d'ordre législative et/ou réglementaire.

17.2 Si l'empêchement est temporaire, l'exécution de l'obligation est suspendue. Si l'empêchement est supérieur à trois (3) mois, le Contrat et le(s) Bon(s) de Commande affectés par l'évènement de force majeure peuvent être résiliés par notification écrite de la partie la plus diligente. La résiliation intervenue en application de la présente clause n'aura d'effet que pour l'avenir.

18. Données à caractère personnel

18.1 Dans le cadre du Contrat, les parties peuvent être amenées à collecter et traiter des données à caractère personnel notamment à des fins de formation et d'exécution du Contrat ou de gestion des relations commerciales et de traitement des Commandes. A ce titre, chacune des Parties est responsable de son propre traitement de données en tant que responsable de traitement et s'engage par conséquent à traiter les données à caractère personnel conformément à la réglementation applicable, et plus particulièrement le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 et la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 dite « Informatique et Libertés », et à se conformer à toutes les obligations qui en découlent.

18.2 Les salariés, collaborateurs, partenaires et utilisateurs de chaque partie disposent, dans les limites de la réglementation applicable, d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement des données personnelles les concernant et d'un droit de limitation du traitement.

Pour exercer ces droits, les demandes peuvent être adressées à SOLUTIONDATA : par courrier électronique à privacy@solutiondata.fr.

19. Débauchage – embauchage

Le Client renonce, sauf accord écrit et préalable de SOLUTIONDATA, à faire directement ou indirectement des offres d'engagement à un collaborateur ou mandataire de celui-ci, ou à le prendre à son service, sous quel que statut que ce soit, même si la sollicitation initiale émane du collaborateur lui-même. Cette renonciation est valable pendant toute la durée du Contrat augmentée d'une période de douze (12) mois à compter de sa résiliation ou de sa fin pour quelle que cause que ce soit.

Dans le cas où le Client ne respecterait pas cette obligation, il sera tenu de dédommager immédiatement SOLUTIONDATA en lui versant une somme forfaitaire égale aux appointements bruts perçus par ce collaborateur ou mandataire au cours des douze (12) mois précédant son départ.

20. Référencement

Dans le cadre de la communication de SOLUTIONDATA, le Client autorise SOLUTIONDATA à mentionner son nom et son logo comme référence commerciale et pour ce faire à les reproduire (au sens de l'article L 122-3 du Code de la Propriété Intellectuelle) et à les représenter (au sens de l'article L 122-2 du Code de la Propriété Intellectuelle), à l'exclusion de tout autre droit sur les supports suivants :

- Site internet du PRESTATAIRE ;
- Brochures institutionnelles et supports de présentation techniques et commerciales et notamment sur les supports informatiques de type powerpoint ou supports vidéographiques et ;
- Newsletter interne et externe.

21. Généralités

21.1 Toute notification dans le cadre du Contrat sera adressée par courrier recommandé avec accusé de réception, ou sera remise en main propre contre reçu, aux adresses de signature des Parties figurant dans la dernière Proposition régularisée entre elles, ou à toutes autres adresses que les Parties se seront préalablement notifiées. Les Parties font élection de domicile en leur siège social.

21.2 Dans le cadre de la réalisation du Contrat, les Parties agiront à tout moment en toute indépendance l'une de l'autre et le Contrat ne pourra être interprété comme créant une quelconque entreprise commune ou société créée de fait. Aucune Partie ne pourra, sauf mandat particulier, écrit, exprès et préalable de l'autre Partie, être considérée comme représentant de l'autre Partie, et ce à quelque titre et sous quelque modalité que ce soit. Le Contrat est enfin exclusif de toute notion de mise à disposition de personnel entrant dans le cadre de la réglementation sur le travail temporaire.

21.3 SOLUTIONDATA se réserve le droit de faire réaliser tout ou partie du Contrat, et notamment les Services, par des sous-traitants. Dans ce cas, SOLUTIONDATA restera responsable du respect du Contrat par ses sous-traitants.

21.4 Aucune des parties ne peut céder ou transférer le Contrat sans le consentement préalable écrit de l'autre partie. A titre dérogatoire, chacune des parties pourra, librement céder et/ou transférer le bénéfice et les obligations du Contrat dans le cadre d'une fusion ou scission.

21.5 Toute modification du présent Contrat devra, pour être valide et contraignante, être faite par écrit et acceptée par les parties. Cependant, SOLUTIONDATA se réserve le droit de faire évoluer les CG. La nouvelle version sera transmise par tous moyens (y compris mise à disposition sur le site internet <https://www.solutiondata.fr> au Client. Ce dernier peut exprimer son refus dans un délai de trente (30) jours, qui entraînera la résiliation du Contrat, à la date de réception de ladite notification sous réserve des dispositions de l'article 13 ci-dessus. En l'absence de refus exprimé par le CLIENT au-delà de ce délai, les Services seront fournis jusqu'à leur terme sous l'empire des nouvelles CG.

Lorsque l'évolution des CG est la conséquence d'une modification légale, réglementaire, jurisprudentielle (nationale ou internationale) qui s'impose à SOLUTIONDATA, le Client ne dispose pas du droit de refuser ladite modification qui s'imposera à lui de plein droit et sans délai.

21.6 Les titres et intitulés du présent Contrat sont indicatifs et n'ont pas de valeur légale.

21.7 Le fait pour l'une des parties de ne pas se prévaloir de l'application de l'une quelconque des clauses du Contrat ne saurait être interprété, pour l'avenir, comme une renonciation à se prévaloir de ladite clause.

21.8 La nullité d'une clause n'entraîne pas la nullité du Contrat ; les parties se rapprocheront pour substituer à cette clause une nouvelle clause respectant l'économie et la philosophie du Contrat.

21.9 En cas de difficulté(s) liée(s) à l'exécution ou à l'interprétation du Contrat, les parties décident de se soumettre à une procédure amiable de négociation avant toute procédure judiciaire, même en cas d'urgence. La partie la plus diligente devra notifier à l'autre partie, par lettre recommandée avec avis de réception, son intention de mettre en œuvre ladite procédure en précisant les difficultés rencontrées. Si aucun accord n'a pu être trouvé dans les trente (30) jours suivants la notification de mise en œuvre de cette procédure, les parties retrouveront toute liberté.

21.10 LE PRESENT CONTRAT EST REGI PAR LA LOI FRANÇAISE. LA CONVENTION DES NATION-UNIS SUR LES CONTRATS DE VENTE INTERNATIONALE DE MARCHANDISE DE 1980 ET SES INSTRUMENTS CONNEXES NE S'APPLIQUENT PAS AU PRESENT CONTRAT.

21.11 SI DANS LES TRENTE (30) JOURS SUIVANT LA NOTIFICATION VISEE CI-DESSUS, LES PARTIES N'ONT PAS ABOUTI A UN ACCORD AMIABLE, LES PARTIES CONVIENNENT DE SOUMETTRE TOUT LITIGE, DE QUELQUE NATURE QU'IL SOIT, RELATIF A LA VALIDITE, L'INTERPRETATION, L'EXECUTION OU LA RESILIATION DU CONTRAT, A LA COMPETENCE EXCLUSIVE DES TRIBUNAUX DU RESSORT DE LA COUR D'APPEL DE TOULOUSE, NONOBTANT PLURALITE DE DEFENDEURS, APPEL EN GARANTIE, PROCEDURE D'URGENCE OU CONSERVATOIRE, QU'ELLE FASSE L'OBJET D'UN REFERE OU D'UNE REQUETE.